



Handicap au collège : si seulement nous pouvons accueillir ces élèves correctement...



Je m'interroge sur un sujet sensible.

Tous les ans, nous accueillons au collège des élèves en situation de handicap. Ce terme de « handicap » regroupe des difficultés très diverses, de la très grave dyslexie au trouble moteur en passant par la surdité, le handicap mental léger ou non...

On entend beaucoup parler d'une école inclusive, on nous dit qu'il faut accueillir ces enfants, qu'ils ont droit à la même scolarité que les autres, que c'est positif pour eux de se trouver dans un environnement normal, avec des camarades de leur âge. On sous-entend un peu que nous n'en voulons pas, de ces élèves. Qu'ils ne nous facilitent pas la vie, qu'il faut leur prêter une attention particulière, leur préparer un environnement adapté.

C'est difficile de répondre à cela. C'est difficile de dire qu'on doute de la pertinence de leur présence dans la classe. L'institution vous foudroie. Vous êtes odieux, élitiste, vous avez un problème avec le handicap, vous ne vous rendez pas compte de la souffrance de la famille. Non, certes, je ne me rends pas compte de la souffrance de la famille. J'ai cette chance, aucun de mes enfants ne souffre d'un handicap. Mais je m'interroge, quand même.

Il y a des cas où cela se passe bien

Il me semble que ce serait possible, pourtant, que cela se passe bien, voire très bien. Que cela soit bénéfique pour tout le monde : l'enfant en situation de handicap, les autres élèves, les enseignants aussi. Il y a des cas où cela se passe bien.

Il y a par exemple dans certains collèges les classes Ulis, Unités localisées pour l'inclusion scolaire. C'est une classe qui fonctionne au sein du collège et qui accueille des élèves handicapés, avec un handicap mental léger le plus souvent d'après ce que j'entends. Un professeur spécialisé a la classe en charge, l'effectif est réduit à moins de vingt élèves. Les élèves suivent leurs principaux cours dans cette classe mais sont intégrés lors de certains cours dans les autres classes du collège : deux élèves vont assister à un cours de sciences de la vie et de la terre, deux autres suivent le cours d'EPS des 5es B, etc. Ils participent à certaines activités avec les élèves de l'établissement, mangent à la cantine, jouent dans la cour. Si l'effectif reste réduit, si l'enseignant spécialisé a des AVS (auxiliaire de vie scolaire) pour l'aider dans sa mission, alors oui, cela se passe bien. Et c'est réellement bénéfique pour tout le monde.

Certains élèves sont aussi totalement intégrés en classe avec leur propre auxiliaire de vie scolaire. Il s'agit d'un adulte qui accompagne l'enfant en classe, reste près de lui, l'aide dans son travail. Cela se traduit de façons très variées : canaliser un enfant hyperactif et l'aider à se concentrer, traduire les propos de l'enseignant en langue des signes à un élève sourd, aider et rassurer un enfant atteint d'une certaine forme d'autisme... Les AVS que j'ai rencontrés étaient toujours des gens compétents, qui s'intégraient parfaitement à la classe et qui représentaient pour l'enfant qu'ils suivaient une aide précieuse et bienfaitrice.

Ces situations existent, et je pense que c'est ce que l'institution « vend » aux parents d'enfants atteints de handicap. Il y a un ascenseur pour le fauteuil roulant. On va faire une demande d'AVS. Votre enfant a sa place dans l'institution, comme tous les enfants. Je peux imaginer que ces parents sont heureux et rassurés d'entendre cela. Je comprends que c'est totalement naturel et humain.

Les conditions d'inclusion se dégradent

Mais je crois qu'on ne leur dit pas la vérité. Enfin, que cette vérité existe, mais de plus en plus rarement. Je crois que les conditions d'inclusion des enfants en situation de handicap se dégradent. Et je crois que ces enfants en sont les premières victimes.

En collège, les effectifs augmentent. Ce n'est un secret pour personne je crois, et le Ministère veut accentuer cela. Je vous entends vous écrier « Ah ! voilà, tout ce dont elle voulait parler, ce sont les deux mille six cents postes supprimés ! » Figurez-vous que non, que j'avais l'intention d'évoquer le sujet de l'inclusion avant ces annonces catastrophiques, et que hélas elles ne font que renforcer mes craintes. Le principe de la classe Ulis, c'est aussi d'intégrer les enfants aux autres cours. Seulement, dans des classes de trente élèves, ce n'est plus possible : il n'y a plus de tables. Ni de chaises. Plus de place pour eux, pour leur AVS. On tasse, on ajoute une table, on met leur AVS dans l'allée. Ah ! ils vont se sentir bien accueillis, c'est sûr...

Une importante dyslexie, on peut aider l'élève, pas de problème. Imprimer dans une autre police de caractère, faire un agrandissement, donner moins d'exercices, noter différemment. Mais quand, sur une classe de trente élèves, on a trois élèves dyslexiques, deux dyscalculiques ou autre, cela devient sportif. La famille arrive avec le PAP, « plan d'accompagnement personnalisé », qui fait quatre ou cinq pages et que nous sommes priés de suivre à la lettre. Alors lui, il faut lui imprimer en Arial 16. Elle, en Verdana 18. Elle, agrandir en A3. Lui, ne noter que l'oral. Lui, autoriser la calculatrice. Elle, autoriser des fiches. Et j'en passe.

Chez nous les AVS se relaient

Pour rappel, j'ai six classes différentes cette année. Mes collègues de sciences, de langue, d'art, en ont beaucoup plus. Même avec la meilleure des volontés, c'est intenable. D'autant que si vous ne respectez pas ces recommandations, si par malheur vous ne les respectez pas, les parents vous haïssent, car leur enfant souffre et c'est de votre faute. C'est de votre faute parce qu'on lui a promis, à cette famille, que les professeurs allaient le faire et que cela réglerait les problèmes. Leur enfant allait être accueilli en classe, il aurait un PAP, il aurait une loupe spéciale, un ascenseur qui fonctionne, il aurait tout un tas de choses merveilleuses qui serait une solution, enfin.

Les AVS, dans mon académie, on en réduit le nombre. Par économie. Un assistant de vie scolaire par élève, j'ai connu cela. Quelqu'un qui assistait à tous les cours avec l'élève, qui connaissait sa pathologie, qui avait le temps de tisser un lien avec l'enfant. Qui assurait un vrai suivi et faisait également le lien avec la famille. Ce n'est plus le cas. Chez nous les AVS se relaient, un élève peut en avoir trois ou quatre différents en une semaine, ils sont sur plusieurs établissements parfois, pas remplacés, mal formés. Plein de bonne volonté mais souvent aussi désarmés que nous. J'en ai connu qui ont démissionné en réalisant qu'ils étaient incapables d'assumer la fonction, qu'on ne leur avait pas donné le temps et la formation pour gérer des élèves parfois avec des pathologies très compliquées, de la violence.

Les classes Ulis et les Itep (Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques) sont en petit

nombre, disposent de peu de places (et pour cause). Les listes d'attente sont longues. Où mettre les élèves en attente ? Dans les collèges lambda. Balancés dans une classe où on ne peut bien les accueillir, où les autres élèves peuvent se trouver totalement démunis face à des pathologies mentales parfois très lourdes et déstabilisantes.

Prévenir, former, soutenir

Ne m'accusez pas de vouloir rejeter ces enfants et les parquer dans des institutions (même s'il y en a de très bien). Ma situation idéale n'est pas celle-là. Ma situation idéale c'est que nous, enseignants, soyons prévenus, formés, soutenus. Que ces enfants aient des AVS, qu'on ouvre davantage de classes Ulis, qu'on allège les effectifs pour qu'ils puissent trouver leur place en cours, pour qu'on ait le temps de s'asseoir près d'eux et d'individualiser la relation et les apprentissages.

C'est la situation idéale, mais nous en sommes loin et, pire, nous nous en éloignons. J'ai la très, très désagréable impression que le discours actuel de l'institution pour l'école inclusive fait vibrer la corde sensible de familles en détresse en leur murmurant que oui, leur enfant a sa place avec les autres. Oui, ce sera bénéfique pour lui. Oui, leur enfant est presque, presque comme les autres. Quel parent ne voudrait pas entendre cela ?

On prétend que l'enfant est capable, il n'a pas besoin d'AVS. On supprime des AVS. On prétend que c'est aux enseignants de s'adapter. Alors on met ces enfants dans des classes avec des effectifs normaux, donc bien trop élevés. Par économie, encore une fois. Le nerf de la guerre...

Pour le moment, je n'ai constaté aucun changement

Nous avons déjà accueilli certains élèves dans des conditions qui me font hurler que non, ce n'est pas bénéfique. Que je suis totalement incompétente et démunie. Que les autres élèves de la classe sont déstabilisés et que leurs cours se passent dans de terribles conditions, et surtout, surtout, que le pauvre enfant qui se retrouve au centre de tout cela n'en profite pas. Il en pâtit, parfois gravement.

L'actuel Président voulait faire de l'inclusion des élèves en situation de handicap une priorité. J'attends de voir. Pour le moment, je n'ai constaté aucun changement, et l'alourdissement annoncé des effectifs en secondaire est un frein majeur à toute amélioration de l'accueil d'élèves à besoins particuliers.

Pour finir, je voudrais vous faire part d'une constatation. Elle ne concerne que mon microcosme personnel et ne peut en aucun cas être érigée en généralité. Mais je remarque que les enseignants que j'ai rencontrés, et qui étaient eux-mêmes parents d'un enfant handicapé, ne demandaient pas que leur enfant soit intégré dans une classe normale. Ceux parmi eux avec lesquels j'en ai discuté m'ont dit que c'était parce que, étant enseignants eux-mêmes, ils étaient conscients de l'impossibilité qui est la nôtre d'aider leur enfant, dans l'état actuel des choses. Terrible constat.